



CHARTRE DELTA EN PAYS

1. Préambule

Créer les conditions favorables aux projets et aux initiatives est l'un des objectifs que s'est fixé le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne à travers sa charte de territoire en 2005. Il a ainsi mis en place différents lieux d'expression et d'expérimentation (commissions thématiques, Conseil de développement) dont DELTA EN PAYS. A travers ce dispositif partenarial d'accompagnement et de soutien des initiatives prises par les jeunes, créé en partenariat avec l'ETAT (DRDJS), la MSA et les structures jeunesse du territoire, le Syndicat du Pays a notamment voulu :

- reconnaître la capacité des personnes de 15 à 25 ans à mettre en actes leurs idées
- accompagner le passage de l'idée au projet
- encourager leur prise de responsabilités et leur positionnement en tant qu'acteur et auteur d'un projet dans leur milieu de vie
- valoriser ces initiatives sur le territoire (journée des initiatives, festival Terres d'Ailleurs...)

C'est à travers leurs premières expériences que les jeunes se confortent et se confrontent à eux-mêmes et aux autres. Ils prennent progressivement une place d'acteur dans la vie locale et exerce ainsi leur citoyenneté dans une perspective d'émancipation et de transformation de la société.

Accompagner ces initiatives permet de:

- Réunir les ressources disponibles sur un territoire
- Favoriser l'ouverture et l'accessibilité au plus grand nombre
- Refuser la compétition pour faciliter l'émergence de projets d'intérêt collectif.²

2. Les principes communs...

Delta en Pays soutient des groupes d'au moins 3 personnes ayant de 15 à 25 ans et habitant le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne³. Ces groupes doivent être à l'initiative d'un projet conduit en dehors du cadre scolaire qui sera apprécié au regard de 5 objectifs ou finalités :

1. **L'utilité sociale** : le projet dépasse les intérêts particuliers du groupe pour répondre à des besoins ou des insatisfactions collectifs. Il permet de créer de nouveaux liens à travers les échanges qu'il établit entre les personnes d'un même territoire.
2. **L'impact local** : le projet s'ancre dans une réalité territoriale et doit provoquer un changement à la fois pour le groupe projet et pour son milieu de vie.
3. **L'innovation** : le projet doit tendre vers une démarche originale. Il s'agit de sortir de la reproduction et du « connu » pour tendre vers de nouvelles formes de démarches, d'organisation, d'action... Cette finalité est à rapprocher de la notion de motivation, de sens donné au projet par les personnes elles-mêmes.
4. **La faisabilité** : le projet doit être cohérent, pragmatique et réaliste. Il met en adéquation les intentions et les compétences.
5. **Les prolongements** : les porteurs de projet font apparaître les suites qu'ils envisagent. Ils inscrivent leur projet dans le temps. Ce critère est à rapprocher de l'impact local du projet.

Pour autant, ces critères d'appréciation seront pondérés par l'âge moyen du groupe projet. En effet, si le niveau d'exigence doit être le même pour tous les projets, le degré de maturité des porteurs peut influencer leur capacité à atteindre certains de ces objectifs. Aussi, l'accompagnement doit développer des outils pédagogiques adaptés qui permettent à chaque groupe projet de pouvoir répondre au mieux à ces exigences de qualité.

¹ - Charte Initiative et engagement des jeunes – Envie d'Agir en Pays de la Loire- DRDJS Nantes - 2008

² - Id.

³ - Bourgneuf en Retz, Corcoué sur Logne, Fresnay en Retz, Geneston, La Chevrolière, La Limouzinière, La Marne, Le Bignon, Legé, Machecoul, Montbert, Paulx, Pont Saint Martin, Saint Colomban, Saint Etienne de Mer Morte, Saint Lumine de Coutais, Saint Mars de Coutais, Saint Même le Tenu, Saint Philbert de Grandlieu et Touvois.

Objectifs généraux	Capacités à apprécier	Critères observables/Questions à poser
UTILITE SOCIALE	<p>Etre capable de créer des relations avec le territoire, ses acteurs institutionnels, sociaux, économiques...</p> <p>Etre capable d'identifier et d'exprimer ce que le projet apporte au territoire et à ses habitants</p>	<p>Le groupe a-t-il interrogé des personnes extérieures au projet sur leurs attentes éventuelles vis-à-vis de leur projet ? Qui a-t-il interrogé (adultes, autres jeunes...) ?</p> <p>Les objectifs ont-ils été influencés/modifiés par ces échanges ?</p> <p>La composition du groupe a-t-elle été modifiée par ces rencontres ?</p>
IMPACT LOCAL	<p>Etre capable de coopérer avec d'autres, notamment avec les adultes.</p> <p>Etre capable de communiquer et de transmettre des informations complexes (écrit, oral, image)</p>	<p>Les types d'actions conduites pour mobiliser : communication orale, écrite, visuelle, collecte de fonds, échanges avec d'autres groupes du territoire...</p> <p>La diversité des acteurs mobilisés : Qui est associé au projet ? Qui compose le groupe projet ?</p> <p>La diversité des coopérations créées : Quels types de coopérations/partenariats (technique, logistique, financier...) ? A quel moment du projet, ces coopérations interviennent-elles (préparation, réalisation, bilan...) ? Le groupe participe-t-il à des instances locales/groupes de travail en lien avec son projet ?</p> <p>La diversité des outils de communication utilisés : conférence de presse, affiches, articles, expositions, animations...</p> <p>L'impact de la communication menée : parle-t-on du projet ? les affiches sont-elles visibles ? nombre de contacts pris, nombre et diversité des interventions, des rencontres...</p>
INNOVATION	<p>Etre capable d'identifier le sens de son engagement et de sa place dans un parcours personnel et/ou professionnel, de s'interroger sur ses motivations à agir</p> <p>Etre capable de mettre en œuvre les organisations et les moyens en adéquation avec le sens donné au projet</p>	<p>Y a-t-il cohérence entre les objectifs affichés et les moyens mis en œuvre ?</p> <p>La nature du projet, les modes d'action sont-ils connus ? sont-ils souvent utilisés ? sur le territoire ? à l'échelle nationale ?</p> <p>Comment le groupe a-t-il eu l'idée ? Le projet se réfère-t-il à des actions déjà conduites dans d'autres territoires ? par d'autres groupes ?</p> <p>Le groupe a-t-il construit son parcours à partir d'informations qu'il a cherché à l'extérieur (notion de réappropriation de l'information) ? S'appuie-t-il sur des démarches déjà existantes pour réaliser son projet (notion de transposition de l'information) ?</p>
FAISABILITE	<p>Etre capable de s'organiser</p> <p>Etre capable d'identifier les ressources nécessaires à la réalisation du projet</p>	<p>Constitution d'un échéancier, d'un dossier de présentation, d'un plan de financement</p> <p>Les différentes démarches à faire sont-elles identifiées et réparties entre les différents membres du groupe. Les différentes institutions, leurs rôles et missions sont-ils repérés ?</p> <p>Les informations sont-elles hiérarchisées, classées et analysées ?</p> <p>Des instances de régulation et de concertation sont-elles mises en place ? périodicité des rencontres, organisation de la communication interne...</p>
PROLONGEMENTS	<p>Etre capable de se projeter dans la poursuite de l'action</p>	<p>Le groupe envisage-t-il de prolonger son action ?</p> <p>Quels sont les étapes projetées à court, moyen et long terme ?</p> <p>Compte tenu du contexte de l'action, ces étapes sont-elles réalistes et réalisables ?</p> <p>Les moyens nécessaires à la poursuite de l'action sont-ils identifiés ? quantifiés ?</p>

3. ... et leur application à la Solidarité Internationale : Vers le partenariat et la coopération Ici et Là-bas

Dans le cas d'un projet à dimension internationale, l'utilité sociale est souvent liée à la lutte contre les inégalités et doit s'inscrire dans une recherche permanente de réciprocité entre les partenaires. Le projet est un espace interculturel, qui nécessite une ouverture à l'autre, une capacité à faire évoluer son idée de départ et une réflexion sur les enjeux des relations internationales⁴, quelles soient Nord/Nord, Nord/Sud et/ou Sud/Sud.

Promouvoir le développement à travers la rencontre et le faire-ensemble Ici et Là-bas, implique de réfléchir aux impacts Là-bas mais également à ce que peut apporter l'action Ici. Cet ancrage permet de :

- prolonger l'action au-delà du temps du voyage
- traduire concrètement la notion de réciprocité et d'échanges dans un domaine d'activité particulier

Seront donc prioritaires

- les porteurs de projets ayant pris le temps de découvrir, de connaître et de partager les modes de vie de leurs partenaires à travers des actions préalables de découvertes mutuelles (séjour de découverte, de connaissance, rencontre avec des acteurs, étude du pays...)
- les projets de coopérations qui s'inscrivent dans la durée et présentent une dynamique d'échanges interculturels équitables tenant compte des capacités de chacun à poursuivre l'action Ici et Là-bas
- les projets formalisés dans le cadre de partenariats lisibles (contrats, conventions...)
- les porteurs de projets ayant participé à une sensibilisation aux enjeux du développement (intégrant les notions de principe de précaution et de développement durable)

4. Le comité Delta

Le comité Delta est composé de représentants

- du Syndicat du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne
- de la Mutualité Sociale Agricole
- du service Jeunesse, Sports et Education Populaire du Conseil Général
- de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS)
- des structures d'accompagnement du territoire
- de jeunes ayant bénéficié du dispositif Delta en Pays (?)

Le comité Delta a pour fonction :

- d'animer un réseau local d'accompagnement des initiatives conduites par des jeunes de 15 à 25 ans
- de soutenir les initiatives collectives à travers l'attribution d'une bourse aux projets
- de définir les critères d'appréciation des projets en vue d'attribuer la bourse
- de participer à la valorisation des initiatives soutenues
- d'évaluer le dispositif général pour le cas échéant y apporter les améliorations nécessaires

Les bourses sont financées par :

- le Syndicat du Pays de Grandlieu Machecoul Logne
- la DRDJS
- la MSA
- le Conseil Général de Loire-Atlantique (?)

Le comité Delta se réunit, selon les besoins, en comité d'agrément pour étudier les projets et attribuer la bourse.

⁴ - Charte Initiative et engagement des jeunes – Envie d'Agir en Pays de la Loire- DRDJS Nantes - 2008

Le comité d'agrément est constitué de 3 à 5 membres :

- deux représentants des financeurs au moins
- un représentant des structures d'accompagnement
- un représentant des jeunes

et a pour rôle

- de recevoir les porteurs de projet avant la réalisation de l'action
- d'apprécier le projet et le parcours au regard des critères du dispositif – il peut demander le cas échéant, l'avis d'un spécialiste du domaine d'activité du projet présenté.
- de demander un bilan de l'action au groupe projet et de recueillir leurs impressions et analyses sur le déroulement de leur action
- de présenter devant le comité Delta tous les éléments d'évaluation du dispositif permettant d'en améliorer le fonctionnement.

5. L'accompagnement

L'accompagnement se comprend comme un parcours qui s'adapte aux groupes projet en fonction de leur maturité et de leur réflexion. Il se découpe en 4 étapes principales :

■ Accueillir, écouter, identifier les besoins

- aider à la formulation de l'envie, de l'idée, du projet
- aider à structurer et à organiser la pensée, à la formuler et à lui donner du sens

■ Transmettre, informer, outiller

- transmettre et former aux outils généralistes de la conduite de projet,
- identifier avec les porteurs de projet les différentes étapes à franchir

■ Mettre en réseau, orienter, guider

- faciliter l'accès à des ressources spécialistes

■ Valoriser l'expérience vécue

- aider à se distancier du vécu
- élaborer des outils d'aide à la distanciation avec les porteurs de projets

Les outils de l'accompagnement sont quant à eux, différents selon les domaines d'activités du projet, la constitution du groupe, les objectifs et le territoire de l'action.